

Mise à jour de la liste belge du matériel de réduction de la dérive

La liste des moyens et des mesures de réduction de la dérive utilisables en Belgique vient d'être mise à jour le 02/02/2024 par le SPF Santé publique. Cette mise à jour ne concerne que les pulvérisations dirigées vers le sol. Plusieurs buses, calibres et techniques ont été ajoutés.



Nouvelles buses anti-dérives

A la demande de certains fabricants de buses et suite à l'analyse des listes des pays voisins pour une reconnaissance mutuelle, une trentaine de nouvelles buses viennent d'être ajoutées à la liste belge. Plusieurs buses déjà présentes dans la liste se sont vu ajouter des calibres supplémentaires avec, pour certains, un pourcentage de réduction de la dérive plus élevé.

Parmi les nouvelles buses, on retrouve, par exemple, l'AVI UC (Albuz) classée à 75 % de réduction de dérive à partir du calibre ISO 02 (buse jaune), et l'ULDC (John Deere) classée à 90 % à partir du calibre ISO 03 (buse bleue). De nouvelles buses compatibles avec le système PWM (buses à pulsation) sont également apparues dans la liste (ex : Teejet APTJ, Agrotop Softdrop, Syngenta 3D ninety...).

Six nouvelles marques font leur apparition, comme ASJ, Billericay, Bickers ou encore Wilger.

La classification du matériel anti-dérive en Belgique – Comment ça marche ?

En Belgique, la classification de nouvelles buses anti-dérive est d'abord établie sur base d'une reconnaissance mutuelle avec les Pays-Bas, l'Allemagne, le Royaume-Uni ou la France. Elle n'est toutefois possible que si le matériel a été testé dans des conditions compatibles avec les références belges : gamme de pression incluant 3 bar et hauteur de rampe de 50 cm. En cas de différence de classement entre pays voisins, c'est toujours la classification la plus stricte qui est prise en compte pour la Belgique.

Une classification sur base de rapports d'essais réalisés selon des normes ISO ou d'autres lignes directrices validées est également possible.

L'ajout de matériel ou de technique de pulvérisation anti-dérive sur la liste peut se faire à la demande d'un fabricant, d'un tiers ou à l'initiative du Comité technique, lequel est à l'écoute des propositions du secteur agricole. La procédure à suivre et les critères de classification sont disponibles (uniquement en anglais) sur [Phytoweb](https://www.phytoweb.be).

Ces marques sont également incluses dans les classements établis par les pays voisins (Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Unis ou France).



La liste mise à jour des buses anti-dérives reconnues en Belgique est accessible via ce QR code.

Nouvelles techniques de pulvérisation anti-dérive

Parmi le matériel permettant de réduire la dérive de pulvérisation, on retrouve des buses mais également certaines techniques ou certains matériels d'application.

La liste belge comporte désormais sept techniques de pulvérisation, dont six sont reconnues anti-dérive. Le pourcentage de réduction de la dérive augmente lorsque la technique est combinée à l'utilisation de buses anti-dérive.

	Technique de pulvérisation	% de réduction de la dérive du matériel			
		avec buses 0 %	avec buses AD 50 %	avec buses AD 75 %	avec buses AD 90 %
1	Pulvérisation classique	0 %	50 %	75 %	90 %
2	Pulvérisation avec assistance d'air	75 %	90 %	90 %	90 %
3	Pulvérisation avec rampe couverte	50 %	75 %	90 %	90 %
4	Pulvérisation en ligne ou en bande	75 %	90 %	90 %	90 %
5	Pulvérisation sous capot de protection	90 %	90 %	90 %	90 %
6	Crop Tilter (Wingsprayer) New !	75 %	90 %	90 %	90 %
7	Pulvérisation avec rampe abaissée et écartement des buses réduit New !	75 %	90 %	90 %	90 %

Le système de crop tilter ou le wingsprayer est une structure qui se positionne sur toute la largeur de la rampe d'un pulvérisateur. Celle-ci se compose d'un panneau en plastique et de buses fixées de manière à avoir un spray de pulvérisation toujours parallèle au panneau. Lors de la pulvérisation, le panneau est en contact avec le sol ou la culture. La dérive de pulvérisation est donc réduite grâce à la faible distance parcourue par les gouttelettes et grâce au panneau qui protège les buses contre le vent.



Wingsprayer - Delvano

La pulvérisation avec rampes abaissées à 30 cm au-dessus de la cible et un écartement des buses réduit à 33 cm maximum est une technique déjà utilisée par de nombreux opérateurs en Wallonie (ex : Horsh, Amazon, John Deere...). La réduction de la distance entre les buses (25 cm) permet d'abaisser les rampes sans compromettre la qualité de recouvrement. L'abaissement de la rampe a un effet positif sur la réduction de la dérive en limitant la prise au vent.

Ces deux techniques sont reconnues comme permettant d'atteindre une réduction de la dérive de 75 %.

La pulvérisation sous capot n'était auparavant reconnue anti-dérive que pour les pulvérisations en ligne ou en bande. Désormais, les deux techniques sont définies distinctement. Les pulvérisations réalisées avec du matériel comme le pulvérisateur ARA (Ecorobotix) sont donc reconnues avec un pourcentage de réduction de la dérive de 90%. Cela représente un avantage de plus pour ce pulvérisateur de précision, déjà présenté comme prometteur pour la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.



ARA - Ecorobotix



La description complète des sept techniques de pulvérisation est consultable via ce QR code.

Pour toute question relative à la réduction de la dérive ou pour tout conseil de choix de buses ou de matériel anti-dérive, n'hésitez pas à faire appel aux conseillers de PROTECT'eau.